



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية، المياه والغابات
Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles

04 SEP. 2026

1854



Deuxième appel à Candidature N° 83 / 2026

Recrutement d'un(e) Chercheur (se) Post-Doctoral en Sciences Biologiques

(Spécialité : Écologie Forestière)

Art. 1- Objet de l'annonce

Dans le cadre des activités de recherche du Laboratoire d'Écologie Forestière (LR11INRGREF03), l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) lance un appel à candidature pour la sélection d'un(e) Post-Doc titulaire d'un Doctorat en Sciences Biologiques, spécialité : Écologie Forestière et/ou Physiologie Végétale.

Dans le cadre de ce **contrat de prestation de services de 12 mois**, l'axe principal de travail du Post-Doc portera sur l'étude des mécanismes d'adaptation et la valorisation du Caroubier (*Ceratonia siliqua* L.) face aux contraintes environnementales.

Art. 2- Objet du service

Sous la responsabilité scientifique du chef de laboratoire, le/la candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) des missions suivantes en relation avec son axe principal de travail ci-dessus indiqué :

- La mise en place et le suivi de protocoles expérimentaux en conditions contrôlées et/ou de terrain ;
- L'évaluation des réponses physiologiques, morphologiques et biochimiques des plants de caroubier soumis à différents niveaux de stress salin ;
- La réalisation d'analyses biochimiques et physiologiques liées aux mécanismes d'adaptation des plantes ;
- L'analyse et l'interprétation des résultats expérimentaux ;
- La rédaction de rapports et de publications scientifiques

Art. 3- Salaire et modalité de paiement

Les honoraires bruts par mois, y compris les taxes et toute charge sociale sont équivalents à **2000.000 DT brut/mois**. Une autorisation de paiement signée par le chef du laboratoire LR16INRGREF03 à la fin de chaque mois est nécessaire pour engager le processus de paiement. Le(a) candidat(e) bénéficie d'un congé annuel conformément à la législation tunisienne en vigueur.



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية، المياه والغابات
Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles



Art. 4- Durée du contrat

Le(a) candidat(e) sera recruté(e) avec un contrat de recherche Post-Doctorat (*Contrat de prestation de services*), qui prendra lieu dès sa signature, pour une **durée de 12 mois** avec la possibilité de renouvellement selon l'avancement des activités et avis du chef du laboratoire.

Art. 5- Profil et Compétences Recherchées

Le/la candidat(e) doit remplir les conditions générales et professionnelles suivantes :

Conditions générales

- Nationalité Tunisienne
- Jouissance des droits civils et politiques

Conditions Professionnelles

- Être titulaire d'un Doctorat en Sciences Biologiques ou équivalent.
- Maîtrise de l'étude des réponses des plantes (germination, croissance, mécanismes d'adaptation).
- Expertise en extraction d'ARN, PCR et analyse de l'expression génique liée aux stress environnementaux.
- Capacité à caractériser les propriétés du sol (salinité, nutriments, matière organique, texture).
- Maîtrise avancée du traitement de données sous R ou SPSS.
 - Capacités de rédaction d'articles dans des revues indexées et de rapports techniques.
- Maîtrise du français et de l'anglais scientifique ;
- Motivation pour la recherche appliquée aux écosystèmes forestiers et à la gestion durable des ressources naturelles.
- Aptitude à la collecte de données et à l'échantillonnage de sols et de semences.
- Rigueur scientifique et autonomie ;
- Capacité de travail en équipe ;

Art. 6- Éléments constitutifs du dossier

Le dossier de candidature doit comporter :

1. Curriculum Vitae (CV)
2. Copie de C.I.N
3. Copies des diplômes obtenus
4. Copie des attestations des stages, des contrats et des formations effectuées.
5. Copies des articles scientifiques publiés, des attestations de C.O et de posters.

Art.7- Procédures et critères de sélection

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants (Dossier 75 pts – Entretien oral 25 pts):



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية، المياه والغابات
Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles



Evaluation du dossier: 75 points

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées, seront examinées par une commission désignée par la DG-INRGREF. Cette commission évaluera les dossiers des candidats et attribuera une notation (75 pts) selon les critères suivants:

Critères de sélection	Score attribué
Conformité du diplôme au profil ^(*): Diplôme de Doctorat en Sciences Biologiques Discipline : Écologie Forestière et ou équivalent -Diplôme conforme : 20 pts -Diplôme Non Conforme : Éliminé	15
Profil Maîtrise des analyses physiologiques et biochimiques des plantes (10 pts) Maîtrise des outils statistiques et logiciels d'analyse de données (10 pts)	20
Activité de recherche-développement dans la discipline demandée - Articles impacté, Article indexé, Article scientifique à comité de lecture - Ouvrage ou Chapitre d'ouvrage scientifique/technique - Communication orale / Communication affichée - Cohérence des activités _____	15
Expérience professionnelle de recherche (et/ou) développement en lien avec le profit demandé - Contrat/convention ≤ 6 mois - Contrat/convention > 6 mois	05
Stages et cycles de formation (dans la discipline demandée et après Mastère de recherche) - Période ≤ 1 mois - Période > 1 mois _____	10
Rayonnement et contribution au développement des compétences -Documents techniques / Articles de développement (en lien avec le profit demandé) -Participation à des comités scientifiques/techniques/organisation -Participation à des manifestations scientifiques/techniques (séminaires, Atelier-cycle de formation-journée d'information démonstration...)	5
Maîtrise de la langue anglaise (avec justificatif)	5
Total (Evaluation du dossier)	75

Seuls les candidats présélectionnés (**ayant reçus une note ≥ 37.5 / 75 pts lors de l'évaluation des dossiers**) seront invités pour l'entretien oral par e-mail.

Entretien oral: 25 points

Les candidat(e)s seront invité(e)s à un entretien oral qui sera organisé à l'INRGREF devant la commission d'évaluation pour la sélection finale du candidat(e). La Durée totale de l'entretien oral (exposé et discussion) est de 30 minutes.



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية، المياه والغابات
Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles



Art. 8- Conditions de présentation des candidatures

Les candidats devront envoyer leurs dossiers par voie postale express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), Rue Hedi El Karray, El Menzah IV, 1004, Tunis – Tunisie, avant le **20 septembre 2026**, portant la mention : « **Ne pas ouvrir – Deuxième Appel à Candidature N° 83/2026 – Post-Doc Écologie Forestière** »

Nb : Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Art. 9- Sélection du candidat(e)

Sur proposition du Chef du laboratoire d'Ecologie Forestière LR11INRGREF03, le Directeur Général de l'INRGREF désigne par arrêté interne un comité de sélection des dossiers de candidature qui procède à l'évaluation des candidats (Dossier et entretien oral) et propose le(a) candidat(e) approprié(e).

Le(a) candidat(e) final(e) retenu(e) devra apporter un complément de son dossier de recrutement comportant:

- Une déclaration sur l'honneur de ne pas exercer aucune autre fonction ;
- Deux photos d'identité ;
- Un certificat médical
- Un bulletin N°3
- L'identifiant bancaire ou postal. ./.

Fait à Tunis le 31 août 2026

**La Cheffe du Laboratoire
Ecologie Forestière**

Prof. Mejda ABASSI

**La Directrice Générale de l'Institut
National de Recherches
en Génie Rural, Eaux et Forêts**

Prof. Sihem JEBARI

Directrice Générale de l'Institut
National de Recherches en Génie
Rural, Eaux et Forêts
Signature: Sihem Jebari